

CONSEIL DE GESTION

Procès-verbal de la séance du 24 mars 2011
(diffusion après approbation du conseil de gestion)

Enseignants présents : André MARIAGE, Doyen, Bassir AMIRI, Jean-Michel CALUWE, Marie-Hélène DE SEDE MARCEAU, Oscar FREAN, Marie-Rose GUELFUCCI, Dominique JACQUES-JOUVENOT, Margareta KASTBERG, Gabrièle PADBERG, Alfredo PERIFANO, Valérie SPAETH, Sandrine VIEILLARD, Jean VIGREUX

Enseignant ayant donné procuration : Blandine RUI

Enseignants excusés : Pascal BERION, André DIDIERJEAN

Personnels IATOS présents : Catherine AYMONIER, Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Marie BONJOUR, Armelle COUILLET, Dominique ETIENNE, Evelyne GENY, José PRADA

Etudiants présents : Samuel AMET, Maxime CARVALHO

Personnalités extérieures présentes : Serge ANDRE, Axel OTHELET

Personnalités extérieures excusées : Claude DHOTE, Joëlle SCHIRRER, Sylvie MEYER

Membre de droit : Chantal JEANNINGROS, Responsable des services administratifs

Membre invitée : Chantal GIRARD

Le doyen ouvre la séance à 14 h. Il remercie les membres présents. Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 7 février 2011

2 - Budget 2011

3 - Locaux de l'Arsenal

4 - Masters MEF

5 - Bilan des commissions

6 - Questions diverses :

Situation d'un enseignant, Professeur Sociologie

Calendrier universitaire

Journée Portes Ouvertes : récupération pour les BIATOS

Statuts des départements

1 – Approbation du PV du Conseil de gestion du 7/2/11. Le PV est approuvé à l'unanimité

2 – Budget 2011 :

Le Doyen : je souhaite faire un point sur ce qui a été engagé avec la Commission des Moyens et une réunion qui s'est tenue avec la Direction et différentes instances de l'Université concernant le budget actuellement attribué. Lors du prochain Conseil de gestion, la DBM sera examinée et Pascal Bérion donnera des détails.

Des travaux liés à la sécurité, à réaliser en urgence, sont à budgétiser (préconisation de la Commission de sécurité) ainsi que d'autres travaux en projet et des travaux de propriétaire (zinguerie...) ; Un état a été établi recensant les travaux faits ou à faire, à hauteur de 81 000 €. Un premier courrier a été adressé au Président de

l'Université, Vices Présidents, Directeur général des services, Directeur du Patrimoine et Ingénieur Hygiène-sécurité.

Un second courrier faisant état de la situation budgétaire difficile a également été transmis : le montant global nécessaire pour pouvoir payer les dépenses incompressibles et les dépenses de fonctionnement courant s'élève à 421 000 €, soit un manque de 186 000 €.

Une réunion a eu lieu le 21 mars avec M. Bérion, le VP Patrimoine et le Directeur Patrimoine pour examiner la situation. Certaines demandes ont été prises en compte, mais pas la totalité.

Compte tenu de la situation, je propose que la priorité soit donnée aux dépenses liées aux formations, au détriment de l'engagement des fluides.

Marie-Pascale Behra : le budget présenté au vote du Conseil de gestion a-t-il été fait en fonction de nos besoins ou de directives de l'Université. Nous avons voté en toute confiance, n'ayant pas été alertés sur ces difficultés. Avions-nous déjà ces éléments ? On nous avait rassurés et on n'avait pas eu les éléments avant.

Le Doyen : les consignes de la Présidence étaient : baisse de 10 % des dotations par rapport à l'année précédente. Puis 5 %. En réalité, cela n'a pas été respecté. De plus l'année dernière nous avons bénéficié d'une recette et d'une dotation de compensation d'un poste d'enseignant, à hauteur de 170 000 €.

Chantal Jeanningros : en cours d'année, nous avons bénéficié de dotations complémentaires.

Gabrièle Padberg : cette situation concerne t'elle uniquement SLHS ?

Le Doyen : non, d'autres composantes sont en difficulté. Nous avons des problèmes de transparence sur ce qui a été attribué.

Concernant les masters MEF (Enseignement second degré), nous n'avons pas eu la dotation de fonctionnement (151 étudiants inscrits), ni les heures complémentaires. Nous avons reçu uniquement quelques jours après avoir abordé lors d'une réunion les budgets de ces masters, une dotation concernant les frais de mission des enseignants encadrant les étudiants de Master 2 : 14 800 €. Un courrier concernant une DGF complémentaire et des heures complémentaires pour ces Masters a été envoyé à la Présidence

La hausse des dépenses de fluides n'a pas été prise en compte (21 600 € de plus). Pour la maintenance des locaux, les contrats sont à hauteur de 20 000 €

Dominique Jacques-Jouvenot : la hausse des fluides aurait dû être prévue dans le budget initial.

Marie-Pascale : est-ce qu'avant on puisait dans les heures complémentaires ?

Le Doyen : Non, ce sont des lignes distinctes. Nous avons estimé les heures complémentaires à 13 000, ce qui représente une somme de 624 000 € retirée de notre dotation. Cela risque d'être insuffisant, au vu de ce que nous avons payé en 2010. Un travail, UE par UE, pour savoir quel est le total des heures engagées a été entrepris par les Responsables de scolarité, travail très lourd, qui nous permettra de voir où l'on peut faire des économies. Mais à première vue, il n'y a pas d'exagération. Des réajustements sur les nombres de groupes ouverts dans les UE seront faits.

On nous parle d'une enveloppe de 1 M€ pour des travaux intermédiaires, mais on ne peut pas savoir quelle sera l'affectation ; la prochaine commission des moyens travaillera (11/4) sur la DBM 1 avec éléments dont nous disposerons, en fonction des réponses de la Présidence.

Nous avons obtenu l'assurance que les travaux de réparation du plafond de Donzelot seraient entrepris dans les meilleurs délais. Nous avons adressé un courrier au Président pour demander le calendrier.

La vitrification de l'escalier Grand Salon et la porte d'entrée du Parisiana seront également pris en charge par la Présidence.

Marie-Rose Guelfucci : les commissions de recrutement vont se réunir. Comment faire pour la prise en charge des frais de déplacement des extérieurs, s'il n'y a pas de budget. Les sections ne peuvent pas prendre à leur charge ces frais.

Le Doyen : ces frais sont à prendre en charge par les laboratoires avec une participation possible sur une enveloppe Présidence (information reçue de Jean Luc Rossignol). Une demande argumentée est à faire. La question d'une possible participation de la Présidence sera posée lors de la Conférence des Directeurs du 29

mars 2011.

Marie-Rose Guelfucci : l'année dernière des recrutements « au fil de l'eau » n'ont pas pu se faire

Le Doyen : cette année, ils ont été prévus, comme les autres recrutements.

Marie-Pascale Behra : l'Université est responsable du recrutement des enseignants. Dans ce cas est-ce aux laboratoires et aux sections de payer les comités de sélection ? les laboratoires avancent l'argent et une procédure sera mise en place pour les remboursements. Il faut établir une procédure claire pour demander le remboursement.

Le Doyen : ce point sera évoqué lors de la prochaine conférence des directeurs, le 29 mars. Marie Pascale, peux-tu retrouver le document du CA ?

Report quadriennal : nous avons listé les reports du quadriennal 2010 pour l'ensemble des laboratoires ; lorsque l'argent attribué par la Région pour un colloque n'a pas été dépensé, la Région peut en demander la restitution. Le montant 2009 établi par Patricia Vernier s'élève à 13 737€, pris sur les reports 2010

Sur les CR 100 (Direction) et 200 (services généraux) un reliquat de 36 000 € apparaît : matériel livré hors délais et dont les factures ne peuvent plus se faire sur l'année 2010. Nous avons possibilité de récupérer cette somme en l'affectant sur les crédits de recherche.

Proposition de répartir entre tous les labos, soit 3 272 € par laboratoire et de prélever 50 % pour frais de gestion et fonctionnement sur chaque somme (18 000 € inscrits sur CR 100 et 200), ce qui permettra de régler quelques dépenses courantes.

Jean-Michel Caluwé : je déplore que sur le budget globalement il y ait si peu de moyens pour le rayonnement de notre UFR (activités de recherche, ouverture vers l'extérieur) et que l'on doive tout consacrer aux dépenses de fluides.

Dominique Jacques-Jouvenot : que font ces laboratoires qui ne dépensent pas ces sommes. Est-ce une mauvaise évaluation ?

Alfredo Perifano : lors de la présentation du budget, la Région verse seulement une partie (1/4) des sommes nécessaires. La difficulté est qu'il faut avancer l'argent, ce que certains laboratoires n'ont pas la possibilité de faire. Si les sommes ne sont pas justifiées, la Région demande le remboursement.

Dominique Jacques-Jouvenot : il ne faut plus compter sur l'aide de la Région. Il est impossible de fonctionner dans ces conditions. Il faut faire remonter au Conseil Scientifique.

Le Doyen : il est possible également d'effectuer un versement différencié ; abonder uniquement les laboratoires déficitaires, mais ce serait au détriment des laboratoires non déficitaires, cette solution n'a pas été retenue.

Je propose que le Conseil de gestion vote sur la proposition suivante :

Versement à chaque laboratoire de la même somme ; l'UFR prélèvera 50 % pour frais de gestion et fonctionnement des CR 100 Direction et 200 Services centraux.

3 abstentions

Décision adoptée.

Marie-Rose Guelfucci : le Directeur-adjoint à la recherche pourrait demander rendez-vous à la Région pour expliquer la situation.

Jean Vigreux : c'est prévu, mais avec les autres UFR. Je rappelle que c'est l'argent du contribuable.

Marie-Rose Guelfucci : C'est vrai, mais le problème est plus complexe : les équipes sont de bonne foi, et les budgets calculés au centime près. Mais si les fonds demandés ne sont pas obtenus, deux conséquences ne sont pas prises en compte par la Région : 1) la nécessaire réduction du budget (moins d'intervenants) et/ou 2) l'apport de fonds autres, en particulier par les extérieurs étrangers qui interviennent dans le colloque.

Le Doyen : la commission Recherche va se charger de ce dossier.

BQF et crédits d'investissement pédagogique :

BQF : 8 demandes ont été examinées par une commission de la formation puis en CEVU ; tous les dossiers avaient des avis très favorables. Seules 2 demandes n'ont pas été retenues. Le total à allouer était de 80 000 € ; l'UFR a reçu 22 500 €, soit le quart de la somme totale. Cependant l'année prochaine, il faudra veiller à ne pas présenter des demandes récurrentes. Elles ne seront plus validées (il ne s'agit plus d'un Bonus Qualité Formation). De plus nous demanderons le retour une semaine avant la date de transmission pour avoir le temps de réunir une commission qui les examinera et les classera (commission moyens ou bureau permanent).

Jean-Michel Caluwé : les demandes se font-elles toujours à la même période ? Est-il possible d'avoir des délais supplémentaires pour préparer le travail ?

Le Doyen : cette année le calendrier a été avancé. Nous verrons ce qu'il est possible de faire.

Oscar Freaux : en plus d'un avis, il faudrait classer les dossiers pour faciliter le travail et donner une orientation.

Le Doyen : le CEVU a souligné le travail de qualité qui a été présenté. Le classement sera peut-être fait l'année prochaine.

Projets pédagogiques : il y avait 400 000 € (800 000 € il y a 2 ans). Tous les projets de l'UFR ont été retenus, pour un montant de 53 980 € à l'exception des équipements de mobilier et stores des salles de cours (ne relève pas d'un projet pédagogique ; ce dossier doit être représenté dans le cadre d'un appel à projet simple), licences, équipement informatique pour BU Hérodote et ouvrages enseignement FLE (à voir auprès du SCD)

Le calcul des dotations se fait sur le coût étudiant tertiaire – secondaire. Cette pondération ne favorise par l'UFR SLHS.

3 – Locaux de l'Arsenal :

Le Doyen : un courrier a été adressé au Président de l'Université, VP, Directeur général des services, Directeur du Patrimoine et Ingénieur Hygiène-sécurité avec la liste de salles disponibles à la rentrée, travaux à effectuer, mises aux normes de sécurité (prescriptions à lever pour disposer des locaux).

Un second courrier, suite à la réunion du lundi 21 mars a été à nouveau transmis, confirmant notre souhait d'occuper l'Arsenal mais rappelant la nécessité de locaux conformes.

Lors de la réunion, il nous a été indiqué qu'il ne nous était pas autorisé d'abattre des cloisons, solution envisagée pour transformer des bureaux en salles de cours.

Le Directeur de l'UFR SMP vient de nous adresser un courrier demandant d'utiliser un amphi de l'Arsenal pendant les 2 années à venir. Nous sommes dans l'attente de connaître quel amphi. et dans quels créneaux.

Les travaux qui doivent être entrepris sur le bâtiment A de Mégevand pour mise aux normes de la BU et installation d'un ascenseur :

Dans un premier temps : nécessité de reloger les collègues de la BU au 2^e étage, ce qui supprime pour l'UFR la salle A 22, le laboratoire LHPLE (utilisé également en salle de cours en raison du manque de locaux) et 2 bureaux

Dans un second temps les salles de cours A11 et A21

Ces travaux ne peuvent se réaliser tant que nous n'avons pas de réponse sur les locaux disponibles à l'Arsenal et les moyens permettant de faire fonctionner ces bâtiments (moyens financiers et humains) ; sans réponse, on ne fait rien !

Je souhaite l'appui du Conseil de gestion sur cette proposition.

Marie-Rose Guelfucci : je suis choquée. Que devient l'ISTA si on perd les bureaux. L'ISTA est l'un des rares laboratoires regroupant des historiens et des enseignants de langues anciennes. Il n'y a pas de bureaux pour les langues anciennes. On ne peut pas dire qu'on ne fait rien.

Le Doyen : les bureaux vont être indisponibles pour réaménagement, d'où la nécessité de nous déployer vers l'Arsenal, mais pas dans n'importe quelles conditions. Pour la rentrée 2011, nous avons besoin de salles de cours puis envisagerons le déplacement de scolarité(s), formations...

Dominique Jacques-Jouvenot : que signifie : on ne fait rien. On va à l'Arsenal dans l'état ou on ne fait rien ?

Le Doyen : c'est le 2eme cas. Lors de la réunion avec la Présidence, il a été précisé que l'on ne peut accepter d'envoyer nos étudiants et personnels à l'Arsenal, dans de telles conditions. On nous presse de libérer les locaux pour travaux de la BU et de l'ascenseur. La position est la suivante : on ne peut pas se déployer dans l'état actuel.

Gabrièle Padberg : où seront relogés les collègues du LHPLÉ qui n'a qu'un seul bureau (A 23) ?

Alfredo Perifano : depuis 15 ans j'entends parler de l'Arsenal. La Commission des moyens peut-elle envisager une « fuite en avant » : mettre un pied dans l'Arsenal, à conditions minimales, occuper les lieux et demander les moyens.

Le Doyen : je répète les termes de notre courrier indiquant que nous sommes très favorables mais sous conditions. L'équipe technique a travaillé sur les aménagements et équipements à réaliser.

Evelyne Gény : on ne peut pas occuper les lieux sans un minimum de garanties. Nous travaillons à l'ISTA dans des couloirs, des galeries murées... depuis 25 ans, entassés dans des conditions inadmissibles. Il y a danger d'aller à l'Arsenal sans garanties.

Oscar Freaux : je partage l'avis d'Alfredo Perifano. La Commission patrimoine doit travailler sur le dossier et remettre des propositions au Conseil de gestion.

Le Doyen : la commission n'a pas été convoquée car les données sont insuffisantes pour travailler de façon efficace. Il faut avoir au préalable des certitudes sur ce dont on peut disposer : salles, moyens... Il est question de n'occuper qu'une moitié du bâtiment N pour réaliser des économies de fluides, entretien... La partition Université – CHU n'est pas claire. Une discussion doit avoir lieu entre nous, le Doyens SMP, la Présidence, le Patrimoine. La commission Patrimoine pourra ensuite travailler sur le projet.

Frédérique Baehr : je propose que le Conseil de gestion rédige une motion.

Le Doyen : je pense qu'il faut attendre la suite donnée au courrier que nous venons d'envoyer. Il me paraît prématuré de faire une motion maintenant.

Jean-Michel Caluwé : je suis de l'avis du Doyen. Il faut une réponse concrète, voire le relogement des personnels ISTA

Jean Vigreux : il faut dire que le Conseil de gestion t'appuie et te soutient, même s'il n'y a pas de motion aujourd'hui, et aura un regard vigilant sur ce qui sera proposé. On ne se déplacera pas sans garanties.

Alfredo Perifano : la motion doit être utilisée dans des cas précis, avec parcimonie. Les motions n'ont pas toujours un impact positif. Dans ce cas, il peut être proposé un vote qui sera inscrit dans le PV du Conseil.

Sandrine Vieillard : depuis combien de temps est prévu le projet de l'Arsenal, avec échéances.

Chantal Jeanningros : fin décembre, nous avons visité les locaux (bâtiments A et N). Il nous a été demandé de rédiger très vite un projet sur le déploiement de services et de lister les locaux que nous souhaitions occuper. Après travail sur plan et seconde visite, un courrier faisant l'état des lieux de ce qui nous semblait utilisable dès septembre, sans travaux (ou rapidement réalisables), avec des questions sur les problèmes recensés : travaux de mise en conformité, équipements, entretien, moyens humains et financiers... a été adressé à toutes les personnes concernées. Ce courrier a donné lieu à la réunion de lundi et au second courrier qui vient d'être transmis.

Le Doyen : je propose que l'on indique dans le PV :

Le Conseil de gestion est très favorable au déploiement de l'UFR vers l'Arsenal, avec des conditions acceptables pour les étudiants et les personnels, tant en formation et recherche, en vue d'une amélioration des conditions de travail.

Approuvé à l'unanimité

4 – Masters MEF :

Lors d'une réunion avec l'ensemble des Responsables des masters, il a été précisé que les masters MEF second degré relèvent entièrement des UFR pour tout : équipe pédagogique, prise en charge de frais de déplacement pour visite d'étudiants M2 sur le terrain : les ordres de missions sont à la signature des Responsables des masters et Directeurs UFR. Il a été convenu avec le service financier que les dépenses seraient gérées globalement sur le CR 100 avec un code analytique permettant la gestion (afin de ne pas alourdir la gestion des scolarités).

Une réunion en interne avec les Responsables des masters MEF a eu lieu. Il a été proposé à l'IUFM de continuer à gérer les stages (l'IUFM ayant l'expertise), sauf si la Présidence affecte aux masters MEF un moyen suffisant pour la gestion (pour l'ensemble de l'UFC).

Une réunion est prévue à Nancy pour le C2i2e ; un mel a été transmis par Bénédicte Reyssat au sujet du travail sur le CLES, avec Philippe Millot. Margareta Kastberg transmettra cette information aux Responsables des Masters MEF.

Les Masters MEF sont habilités pour 6 ans, avec possibilité d'ajuster les maquettes dans le LMD3 (uniquement le contenu des UE). Le Recteur souhaite que les stages se passent en alternance : 1 ou 2 jours par semaine pendant toute l'année. L'avantage serait que tous les étudiants de M2 suivraient un stage, qu'ils soient admissibles ou non.

5 – Bilan des Commissions :

Le Doyen : toutes les commissions sont constituées.

Concernant la Commission BIATOS, en réunion du bureau permanent, des collègues m'ont fait remarquer, à juste titre, que la composition des membres désignés par le Directeur ne correspondait pas strictement à ce qui est indiqué dans les statuts.

Article 2 des Statuts : Les représentants de l'administration sont désignés par le directeur de l'UFR parmi les directeurs de départements, des équipes de recherche et de services communs et les responsables des services administratifs.

Lorsque j'ai contacté quelques collègues, j'ai oublié cette condition. Le but était pour moi d'avoir une représentation dynamique, associant un maximum de catégories de personnels, ce qui me semblait plus pertinent qu'une composition uniquement de responsables de services.

Il y a 2 possibilités : modifier les statuts (le Conseil peut le décider) ou faire appel à d'autres personnes. Cela concerne Stéphanie Krapoth, responsable d'un diplôme, Christophe Lejeune et Benoît Leuvre, services techniques.

Oscar Frean : je n'ai rien contre les personnes proposées. Mais il faut respecter les statuts, ou changer les statuts, mais pas aujourd'hui.

Le Doyen : si, le Conseil de gestion vote les statuts ; il peut les modifier. Je souhaite une modification au moins pour les enseignants : il est difficile de trouver des enseignants responsables de départements qui acceptent de dégager encore du temps pour participer aux Commissions.

Evelyne Gény : il est important d'avoir la parité : représentation des personnels et représentation de l'administration avec désignation de responsables de services, comme dans les instances universitaires.

Le Doyen : je souhaiterais que pour les enseignants, les statuts soient modifiés, pour la raison que j'ai indiquée (difficulté de trouver un responsable de département acceptant cette charge supplémentaire)

Dominique Jacques-Jouvenot : les BIATOS ont à discuter avec les Directeurs de recherche ou de départements et non avec les enseignants n'ayant pas la responsabilité d'un service, d'où l'importance d'avoir dans la commission des directeurs de recherche ou départements.

Le Doyen : je vais par conséquent revoir la composition de la commission pour la partie administration.

Je propose de mettre les statuts au vote.

Contre : 1

Les statuts sont adoptés.

La Commission BIATOS sera réunie prochainement pour discuter des points suivants :

Le poste d'accueil : 1 seule candidature reçue, celle de Christine Jourdet

Le problème du nettoyage des locaux

Marie-Pascale Behra : les mutations internes.

Les points à mettre à l'ordre du jour sont à me transmettre rapidement.

Oscar Freat : est-il possible de connaître le calendrier des commissions.

Le Doyen : le calendrier a été fixé pour la Commission des moyens ; les directeurs-adjoints dirigeant les commissions doivent fixer les dates.

Jean Vigreux : la commission recherche se réunira le 13 avril

Margareta Kastberg : la commission Vie étudiante se réunira avant les vacances d'avril.

Organigramme :

Le Doyen : l'organigramme a été restructuré. Il est en ligne sur le site de l'UFR.

6 – Questions diverses :

Situation d'un enseignant de sociologie :

Dominique Jacques-Jouvenot : cet enseignant n'assure pas ses cours depuis 4 ans, sans qu'il soit possible de savoir quelle est sa situation. Des courriers au Doyen et au Président, au cours des années précédentes, sont restés sans réponse. Un contractuel est recruté pour assurer les cours.

Cet enseignant ne fait pas partie du LASA, il n'est donc pas possible d'avoir des informations par ce biais.

Le Doyen : suite à une demande faite lors d'un précédent conseil, j'ai pris contact avec le Vice Président RH et le DRH ; un extrait de PV indique que depuis le 4/6/2010, cet enseignant est en délégation pour 2 ans, à mi-temps – musée du Quai Branly. Il a donc l'obligation d'assurer 96 heures de cours. Concernant l'année 2009/2010, un courrier lui a été envoyé en recommandé par la Présidence. Je vais lui demander par courrier son état de service pour l'année en cours. Si non réponse dans un délai de 15 jours, j'en aviserai la Présidence pour suite à donner.

Alfredo Perifano : si cet enseignant est en délégation, l'Université devrait verser à l'UFR une compensation.

Le Doyen : 4000 € sont versés pour 96 HTD (convention UFC et Quai Branly)

Calendrier universitaire :

Le Doyen : il a été décidé d'harmoniser les calendriers Dijon et Besançon

Dates de rentrée imposées : 1^{er} au 12 septembre.

Du 1^{er} au 10 : journées d'information de rentrée et inscription dans les groupes de TD, options, outils ; les cours commencent le 12 septembre.



Margareta Kastberg : j'ai reçu un message de Polyglotte précisant qu'ils ont besoin de 2,5 jours pour les inscriptions en langues et qu'il faut que les réunions des départements aient lieu avant, pour les problèmes d'emploi du temps.

Oscar Frean : serait-il possible de prévoir des pré-inscriptions en ligne en juin.

Le Doyen : les lycéens seront pris par les épreuves du bac. Les pré-inscriptions par post-bac, puis les inscriptions sur le site de l'Université sont déjà difficiles à faire appliquer. Il n'est pas judicieux d'ajouter une autre pré-inscription.

Oscar Frean : cela pourrait concerner les étudiants, sauf la L1.

Le Doyen : cela semble difficile. Ils n'ont pas leurs emplois du temps en juin.

Chantal Jeanningros : je pense que Margareta devrait réunir Polyglotte et les collègues des Outils pour planifier les créneaux des inscriptions les concernant.

Le Doyen : Dijon doit passer la session 2 en juin.

Journée Portes Ouvertes :

Le Doyen : la commission BIATOS devait fournir un texte sur les récupérations.

Evelyne Gény : il y a un décret sur les astreintes coefficientées à 1,5.

Le Doyen : ce point sera discuté lors de la commission BIATOS.

Statuts des départements :

Le Doyen : c'est en cours de réflexion. Il faut associer les responsables, dans le cadre du LMD3 et voir les restructurations qui correspondent au LMD3 ; seront également associés les collègues qui le souhaitent.

Stabilisation des personnels non titulaires de l'Université :

Marie-Pascale Behra : afin de travailler sur ce dossier, nous souhaiterions avoir la liste de tous les contractuels avec leur parcours afin de vérifier qu'aucun ne sera oublié.

Chantal Jeanningros : il faut faire cette demande à la DRH car les contractuels peuvent avoir également des contrats dans d'autres composantes ; nous n'avons pas forcément toute leur carrière

Séance levée à 17h
Secrétariat de séance
Chantal Jeanningros